

Edition du "REVEIL DU NORD" 126 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boulevard Haussmann (7<sup>e</sup>)

# L'Éclair

La plus forte vente de la région.

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX ROUBAIX : 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING : 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

## LE DÉSASTRE ET LA RÉSURRECTION



Notre journal, dévasté par la guerre, avait par un effort patient, obstiné, montré que le travail peut venir à bout de l'adversité.

Le sinistre effroyable de dimanche a un instant ébranlé notre maison. Les photographies qu'on verra ci-dessous, prouvent mieux que les mots, la violence du feu et l'étendue des dégâts.

Deux corps de bâtiment de trois étages ont été dévorés par les flammes, détruisant la rédaction, ruinant des ateliers, mettant la cendre et le gâchis où régnaient le labeur, la pensée et l'ordre.

Une porte, une simple et solide porte de sapin, assaillie par Pouragan de feu a résisté. D'un côté elle est rongée et noircie ; de l'autre, elle est presque intacte. C'est parce que cette porte a tenu, de toutes ses fibres serrées, que le feu n'a pas envahi les salles de machines et n'a pas voué le journal à la mort et tous nos travailleurs, au désespoir et au chômage.

Une porte, au point de vue matériel, a sauvé le « Réveil du Nord ». Au point de vue moral, l'admirable et touchante cohésion de tout le personnel de notre maison, uni dans une ardente énergie, a permis au « Réveil du Nord » de paraître, chez lui, sur ses machines, et de donner dès lundi matin avec ses six pages, toutes ses éditions, l'exemple du plus prodigieux rétablissement qu'un journal, en flammes encore, pouvait donner.

Qu'il me soit permis de dire à tous, ouvriers, typographes, rotativistes, clichés, employés, rédacteurs, aux chefs de service comme aux vendeurs, le plus ému et le plus profond remerciement, au nom de notre vieille maison.

Sans doute l'exemple de notre ami Fleury, échappant avec son épouse à la mort pour courir quelques minutes après au devoir est le prototype de ce dévouement qui enflamme ici les cœurs ; sans doute la présence de Paul Delesalle, Président de notre Conseil d'Administration et donnant les conseils que son frère — notre regretté Edouard Delesalle — eût donnés ; sans doute l'activité de Le Masson, réorganisant sa rédaction dans l'eau et le feu ; de Gest, infatigable ; de G. Wallaert, courant dans les flammes ; de tous enfin, mériteraient qu'on dise au public grâce à quels sacrifices, il a pu avoir son journal des lueurs.

Il faut me borner à répéter ces mots que M. Hudelo, Préfet du Nord, me disait hier : « Vos collaborateurs du « Réveil » que j'ai vus à l'œuvre dès la première heure, ont montré que le Nord est la patrie du courage et de la ténacité. Ils ont bien mérité de notre région ! »

Grâce à eux, grâce à votre confiance, amis lecteurs, nous repartons, plus forts de cette épreuve. A la direction de la « Dépêche » et à celle du « Progrès » qui nous avaient offert, avec une spontanéité émouvante, leur concours de confrères désintéressés, je renouvelle l'expression de notre vive gratitude.

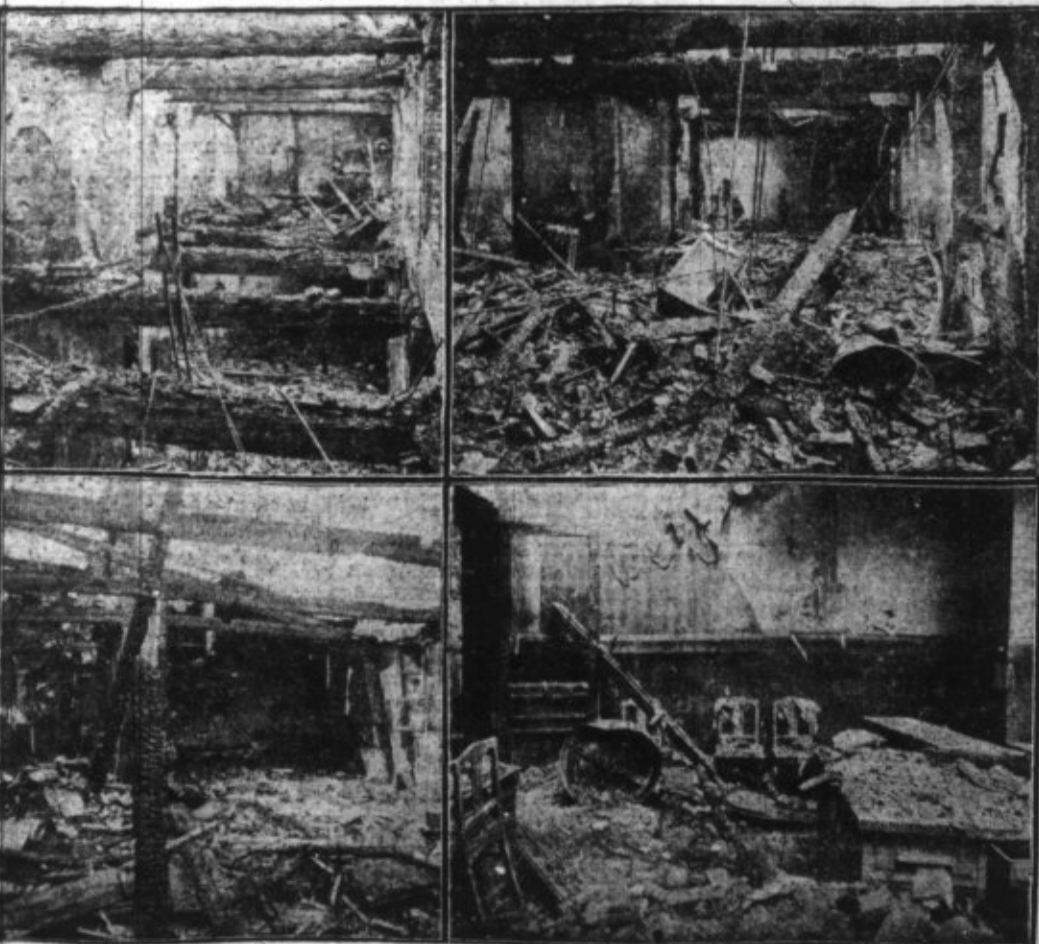
A tous, merci !

Eug. GUILLAUME.

## Les dévastations dans notre immeuble



UNE VUE GÉNÉRALE DE LA PARTIE SUPÉRIEURE D'UN DES BATIMENTS DÉTRUITS



EN HAUT : A gauche, le bureau du rédacteur en chef et à droite, une des salles de rédaction. — EN BAS : A gauche, un coin des ateliers ; A droite, un des bureaux des services de l'administration de notre journal

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

## Importantes décisions prises par la Commission du Suffrage Universel

Le nombre des députés serait fixé à 596 ; les Régions Libérées perdraient quatre sièges

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

La Commission du suffrage universel de la Chambre a pris à l'unanimité des décisions concernant l'application de la réforme électorale dans les régions libérées. Par 24 voix contre 14, elle a supprimé le privilège des Régions libérées, de conserver le nombre de représentants antérieur à la guerre. Mais, comme la Commission avait décidé auparavant que la population totale de la France, étrangers compris, servirait de base à la représentation, le nombre de députés dans les départements qui auraient été diminués de 16 dans le cas où la base des calculs aurait été le chiffre de la population française, ne serait pas tombé de quatre unités. En conséquence, un siège serait supprimé dans les Ardennes, un dans l'Aisne. Ce siège serait également supprimé dans le Nord.

La décision prise par la Commission aurait pour objet, après les élections de septembre, de fixer à 596 le nombre total des sièges à pourvoir, soit 12 de plus que dans la précédente législature, et 10 de plus que dans le projet Sarrail.

Par suite de la diminution du minimum de représentation départementale, cinq départements au moins n'auraient plus que deux députés au lieu de trois. A savoir : Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne, Lozère, Hautes-Alpes et Alpes-Maritimes. En ce qui concerne le fractionnement de 1914, 31 arrondissements, comptant moins de 40 000 habitants, seraient fusionnés aux arrondissements voisins qui en auraient au moins 40 000. La suppression de ces arrondissements d'avant-guerre. M. Baréty va dresser un tableau des circonscriptions qu'il se propose de soumettre prochainement à la Commission.

### La séance de la Commission

La Commission du suffrage universel, réunie hier à la présidence de M. Baréty, a entendu un exposé de M. Baréty sur le projet de réforme électorale. Elle a adopté divers principes directeurs ; elle a décidé, par 20 voix contre 19, que la population totale, étrangers compris, servirait de base à la représentation. Par 20 voix contre 19, 1 abstention, et à l'appel nominal, elle a résolu que le nombre des députés ne serait pas abaissé au-dessous du chiffre actuel de 594. Par 20 voix contre 18, elle a décidé que des départements pourraient avoir moins de 3 députés. Par 24 voix contre 14, elle a supprimé le privilège des régions libérées de conserver le nombre de représentants antérieur à la guerre. Elle a décidé, par 21 voix contre 13 et 4 abstentions, qu'un arrondissement ne pourra élire qu'un député qui n'a une population au-dessous de 40 000 habitants.

Toutefois, elle admet que les circonscriptions résultant de cette division des arrondissements pourront avoir plus de 100 000 habitants.

Enfin, elle a décidé que, si un arrondissement ayant moins que le minimum de 30 000 habitants est réuni à un autre pour former une nouvelle circonscription, et que cette circonscription ainel constituée d'éléments nouveaux dépassant 100 000 habitants, elle aura un député par fraction de 100 000 habitants.

### Majorité absolue pour être élu au premier tour

La Commission a encore décidé à l'appel nominal par 19 voix contre 16, 3 abstentions, que n'est élu au premier tour de scrutin s'il n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés ; au second tour, la majorité relative suffit.

La Commission a repoussé par 21 voix contre 5 et 1 abstention le projet de la proposition du sénateur Soulié, maintenant le nombre de circonscriptions de 1914.

Le Réveil Illustré EST PARU LE BULLETIN PUBLIÉ DE RÉPONSE À LA SOUSCRIPTION VOIR EN AUTRE PAGE

### Un Lillois victime d'un accident d'auto à Rensucure

Lundi, vers 18 h 30, un caefier lillois accompagné d'un ami, suivait en auto la route nationale n° 16, à Rensucure, venant de Saint-Omer. Aux approches de l'estaminet de M. Danvers, marchand de volailles, il dut croiser un atelage agricole conduit par M. Lucien Leretier. A ce moment un dérapage se produisit sur la chaussée blumée et glissante, un pneu éclata ; l'auto fit une terrible embardée, se jeta dans le fossé, franchit l'autre bord et alla buter contre un arbre, où il s'abîma.

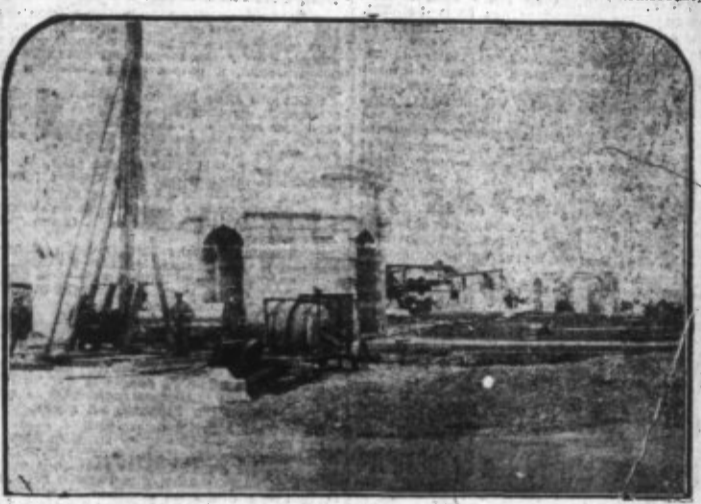
Le conducteur fut sérieusement blessé au visage par des éclats de verre et à la poitrine par un choc violent contre le volant. Son compagnon était sain et sauf. Après avoir reçu des soins à l'estaminet Danvers, les deux voyageurs ont pu prendre place sur un taxi emprunté à Cassel et regagner leur domicile.

EN DEUXIÈME PAGE : Le débat sur la réforme douanière à la Chambre. — Le voyage du Président de la République en Angleterre.

## Un gigantesque monument va être élevé à la mémoire des soldats hindous à Neuve-Chapelle

Il sera inauguré par le Roi d'Angleterre au printemps de 1928

A l'intersection des routes de Béthune à Arras et d'Estaires à La Bassée, à l'extrémité du territoire de Neuve-Chapelle, petite commune agricole qui fut totalement détruite au cours de la grande tourmente et qui grâce à la ténacité et au courage de ses habitants, a pu être reconstruite, se trouvait une maison isolée, un café qui portait comme enseigne « A la Bombe ». Ce café, reconstruit et dénommé « Le Port Arthur », était un fortin que nos alliés avaient construit. En s'appuyant sur cette fortification, les troupes anglaises prirent, le 10 mars 1918, reprendre aux Allemands une partie du territoire de Neuve-Chapelle. « Le Port Arthur » a donc une signification symbolique et historique. Ce point du front constituait avec Givenchy-lez-La Bassée, une chorégraphie que l'ennemi ne pouvait également détruire.



L'état actuel de construction des deux pavillons qui flanqueront la pierre tombale.

Le monument sera construit en pierre blanche et sera flanqué de deux pavillons surmontés d'arcsades soutenus par des colonnes de pierre. L'entrée sera fixée au centre de l'autre demi-cercle où dominera une pierre monumentale enroulée, d'une colonne haute de 17 mètres et sera flanquée de chaque côté de deux énormes sculptures dans des blocs de pierre de quinze tonnes, et formeront avec tout l'ensemble harmonieux des motifs symbolisant certaines croyances de la race hindoue.

Au milieu de ce monument « forum » s'éleva aussi une énorme pierre tombale à laquelle on pourra accéder par des allées carrelées en mosaïque et écrites des inscriptions en anglais, des pelouses garnies de fleurs et d'arbustes.

### Une grande cérémonie d'inauguration

M. Henri Degorre, le sympathique maire de Neuve-Chapelle, et son dévoué secrétaire M. Cailliez, qui sont en rapport constant avec les autorités anglaises, nous ont dit que la grande cérémonie d'inauguration du monument aura lieu très probablement le 10 septembre 1928. La dépense sera d'environ trois millions.

### Le monument aux Hindous

Le Gouvernement impérial anglais a donc décidé l'érection d'un gigantesque et majestueux monument pour commémorer le vaillances des troupes britanniques et à la mémoire des héros, notamment des soldats hindous qui, nombreux, sont tombés dans ce secteur.

Le monument, d'une architecture toute spéciale, et dont les travaux sont déjà bien avancés, ainsi que l'indique notre photo, s'élève à proximité immédiate de l'emplacement de l'ancien fort « Le Port Arthur », à l'extrême pointe du territoire de Neuve-Chapelle. Il occupe une superficie de 3.500 mètres carrés.

Le plan fut conçu par un des plus éminents architectes d'Angleterre. La bâtisse commémorative représentera un « forum » : un mur haut de huit mètres s'élèvera en demi-cercle. De chaque côté s'éleva-

### Le départ des aviateurs américains pour Paris est imminent

Le désaccord qui menaçait de mettre fin à la tentative des aviateurs Bertand et Chamberlain a été aplani. Les deux aviateurs attendent plus que de rapports météorologiques favorables pour prendre le départ.

### Le champion de la durée Acosta pilotera le monoplane "America"

Après une conférence à laquelle ont pris part les trois principaux intéressés, on a annoncé que Mmes Bertand et Chamberlain recevront chacune 50 000 dollars et les aviateurs se rendront pas vi-ams.

### Les débris d'un avion dans la mer du Nord

Vous avez annoncé hier que les débris d'un avion avaient été trouvés par un vapeur allemand dans la mer du Nord et qu'il avait été établi qu'il s'agissait pas de l'appareil de Nungesser.

Les débris en question ont été identifiés comme étant ceux d'un avion britannique de bombardement de l'aérodrome de Bircham-Newton, comté de Norfolk, lequel a été entraîné d'atterrir samedi sur les sables de Dogger Head, au large de Skagen.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

### Le grand espionnage organisé partout par les Sovjets

On vient de découvrir à Vienne une importante affaire d'espionnage soviétique, manifestement en rapport avec le vaste système d'espionnage organisé par le gouvernement de Moscou à travers l'Europe.

### Un agent de Moscou arrêté à Vienne et renvoyé à la frontière

La police a arrêté un hongrois du nom de Bakony, qui se disait conseiller de légation et qui avait ses grandes et petites entrées à la légation des Soviets à Vienne. Bakony, qui a avoué être au service des Soviets, lesquels lui versaient régulièrement d'importantes sommes d'argent par l'intermédiaire de leur légation viennoise, était parvenu à se faire remettre des copies des rapports confidentiels que les ministres d'Austria, à Rome, à Paris et à Londres adressaient en Ballplatz.

### Vermardé, qui brûla sa femme, serait fou

On télégraphie de Nancy : Vermardé, qui brûla sa femme dans une corbeille d'imprimerie, a été interrogé hier matin par le juge d'instruction.

L'accusé de Vermardé a réclamé l'exampt mental de l'accusé. Celui-ci sera sans doute, à cet effet, interrogé à Marville.

EN QUATRIÈME PAGE : AUJOURD'HUI, LA FEMME, L'ENFANT, LE FOYER

Notre causerie illustrée sur le T. S. F. : Un détecteur réalisable.